ROSE 17

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	ROSE 17
Nom chimique	ROSE 17
Type de produit	Mélange
Code produit	ROSE

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	- Troisième cuisson pour le décor sur verre/céramiques/porcelaine

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ATELIER CATHERINE BERGOIN
Parc d'activité
Rue de la Peysse
73000 BARBERAZ France
Téléphone : +33 (0)4 79 85 24 85
Site web www.decor-porcelaine.fr
Contact FDS : fds@catherine-bergoin.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].
Ce document a été conçu dans le but exclusif de se conformer à l'obligation de communiquer des informations en aval dans la chaîne d'approvisionnement telle qu'énoncée à l'article 32 du règlement REACH car ce produit n'est pas classé et ne nécessite pas de fiche de données de sécurité.

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement	:	Aucun
Pictogrammes	:	Aucun
Mentions de danger	:	Aucun
Conseils de prudence	:	Aucun
Phrases EUH	:	Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Le produit ne possède pas de propriétés PBT telles que définies à l'annexe XIII du règlement(CE) n°1907/2006.
matière vPvB.	- Le produit ne possède pas de propriétés vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement(CE) n°1907/2006.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

ROSE 17

3.1 - Substances

Non applicable

- Nature chimique : Verre/Fritte

3.2 - Mélanges

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation	- En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. - Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. - Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.
Après contact avec les yeux	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. - En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue. - Retirez les verres de contact si nécessaire
En cas d'ingestion	- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. - Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. - Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées - Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

ROSE 17

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	- Aucune information disponible.
Produits de décomposition dangereux	- Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil de protection respiratoire
- Procédure standard pour feux d'origine chimique.
- Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Assurer une aération suffisante. - Evacuer les personnes en lieu sûr. - Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de nettoyage	- Éviter la formation de poussière. - Recueillir mécaniquement. - Recueillir sans poussière et stocker sans poussière. - Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	- s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. - Voir section 8.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	- Éviter la formation de poussières - ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Consulter les directives techniques pour l'utilisation de c ette substance/ce mélange

ROSE 17

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

- Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	- Aucune information disponible.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	- Gants de protection
	- Protection du corps appropriée:blouse de laboratoire
	- Protection oculaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Solide	Aspect	Poudre
Couleur	rose	Odeur	sans odeur

Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible

ROSE 17

Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

ROSE 17

	- Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- Non classé
	- Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé
	- Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé
	- Aucune information disponible.
Cancerogénité	- Non classé
	- Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	- Non classé
	- Aucune information disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé
	- Aucune information disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé
	- Aucune information disponible.
Danger par aspiration	- Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

ROSE 17

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Le produit ne possède pas de propriétés PBT telles que définies à l'annexe XIII du règlement(CE) n°1907/2006.

- Le produit ne possède pas de propriétés vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement(CE) n°1907/2006.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. - Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Evacuation des eaux	- Ne pas rejeter dans l'environnement.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives. - Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification
Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU
Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport
Non applicable

ROSE 17

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates	Aucun
Substances Annex XIV	Aucun
Substances Annex XVII	Aucun
Teneur en COV	Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	14/12/2021		

Textes des phrases réglementaires

*** *** ***